

La Ceinture verte s'agrandit

sur les trottoirs devant la place d'Armes. Avec les flots de touristes, ce n'est parfois pas pratique de circuler à vélo. Peut-être serait-il bien de créer une piste du côté du parking. Il reste aussi le pro-

Lancée en 2007, la Ceinture verte doit permettre à terme de faire le tour complet de la ville de Versailles, à pied ou à vélo, tout en restant en lisière changements, à commencer par le double sens de circulation pour les vélos dans les rues à sens unique en zones aménagées afin de créer un cheminement continu et homogène mais aussi valoriser le patrimoine naturel et historique de Versailles.

qui complète : «Avenue des Etats-Unis, les tronçons dédiés aux vélos sont mal aménagés ou non aménagés, de pistes cyclables (indépendantes) est conditionné par la largeur des rues versaillaises.

Le code de route en matière de sécurité routière a connu ces dernières années quelques changements, à commencer par le double sens de circulation pour les vélos dans les rues à sens unique en zones aménagées afin de créer un état de fait, sauf décision contraire du maire prise pour le patrimoine naturel et historique de Versailles.

2012 verra la création d'un nouveau tronçon de cette Ceinture verte entre le chemin du Pont-Colbert et le min du Pont-Colbert et le verra la création de 3km de cheminement supplémentaire, 2,2km réservés aux piétons et aux vélos et 0,8km de cheminement piéton uniquement.

Les nouveautés du code de la route

De manière plus générale, l'aménagement de bandes cyclables (sur la chaussée) et de pistes cyclables (indépendantes) est conditionné par la largeur des rues versaillaises.

Le feu est rouge. Même que pour François Villon, une autre piste est en carrefour de l'association SOS victimes Emmanuel Froidevaux de la route. D'ailleurs, depuis la mise en place de ce système à Versailles, aucun accident entre un cycliste et une voiture n'a été constaté.

Le "tourne-à-droite" Mais il pourrait bientôt y avoir d'autres nouveautés. La ville de Nantes teste par exemple en ce moment le panneau "tourner à droite"; Un panneau triangulaire inversé avec un vélo jaune et une flèche indiquant la direction est apposé aux feux tricolores. Il autorise les cyclistes à tourner à droite, même sans marquer d'arrêt, même plutôt une bonne chose, de

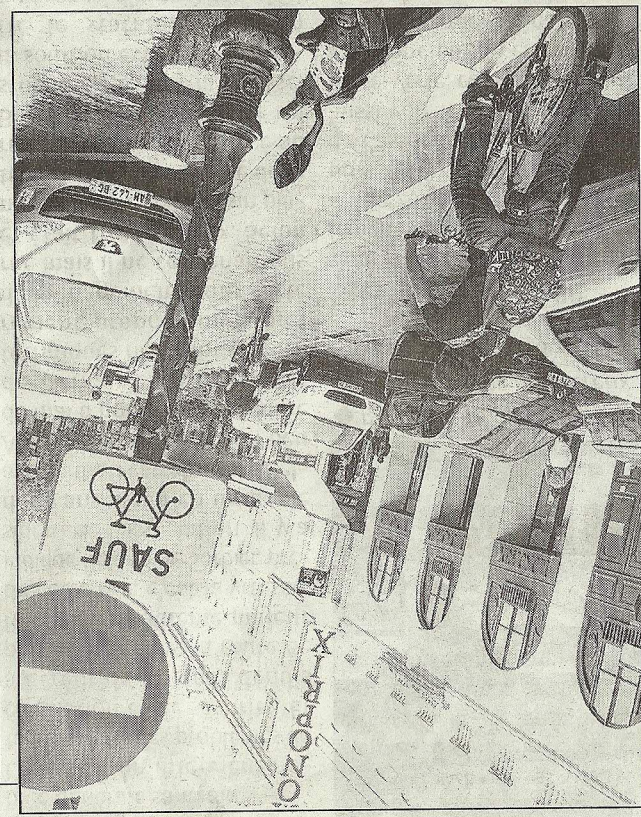
certaines rues sont trop étroites. Je suggère qu'une classification des rues soit établie en fonction de leur largeur et des trajets des bus. De plus, mieux vaut ne pas avoir de bande cyclable que

si le feu est rouge. Enfin, une autre piste est en visagée : le "carrefour en T" : un panneau, identique au précédent mais avec une flèche droite, est également apposé à côté des feux tricolores. Il permet aux cyclistes d'aller tout droit à un feu rouge, sans marquer l'arrêt, lorsqu'il n'y a pas de voie à droite, tout en respectant la priorité accordée aux autres usagers de la route que sont

par exemple les piétons. Une fois les périodes "test" passées, ces nouvelles mesures pourraient arriver à Versailles, mais si elles s'avèrent concluantes.

notamment à la gare Rive-droite où c'est bondé», indique Isabelle. Cette gare doit d'ailleurs faire l'objet d'un aménagement. «Le parking à vélos pourrait être installé dans le renfoncement, indiquant encore trop nombreux.

◆ Les contre-sens en zone 30 sont majoritairement bien accueillis.



F.C.